

ESTRELLA - NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

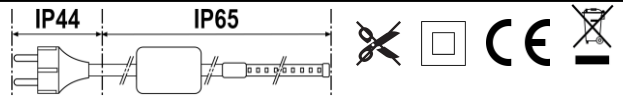
(à conserver)


Réf. 005399 / 6613 - Type : LD-SE50HN – RUBAN LED DE CHANTIER 50 METRES

Réf. / 9124 - Type : XP0233 - Clip de fixation larg. 13 mm

Usage EXTERIEUR, aptitude à l'usage INTERIEUR, dans les conditions normales d'utilisation suivant les règles d'environnement d'utilisation définies dans la norme d'installation NF C15-100 : température d'utilisation de -20 °C à +35 °C.

230 V~ 50 Hz 9 W/m 700 lm/m 6500 K 110°



 - Réglage possible de l'intensité lumineuse sur variateur de tension à amplitude ou à coupure de phase

INSTALLATION, UTILISATION ET STOCKAGE

- Toutes les opérations indiquées ci-dessous doivent être effectuées hors tension et par une personne qualifiée.
- Respecter impérativement les consignes d'utilisation, d'installation et de stockage ci-dessous.



- Malgré le soin apporté lors de la fabrication et au contrôle, si la surface du flexible est endommagé (craquelure, coupure, ...) ne pas utiliser la bande

→ risque de choc électrique. **Inspecter régulièrement l'état du ruban.**

- **CE RUBAN LED NE DOIT JAMAIS ETRE COUPE, RACCOURCI, PERCE OU RABOUTER.** Ne pas utiliser ce ruban sans ses éléments collés côtés alimentation et extrémité.

En utilisation à l'extérieur, la fiche d'alimentation doit être insérée dans une prise de courant ayant un degré de protection IP44.

Ne pas plonger le ruban lumineux dans des liquides, ni l'utiliser à proximité d'eau ou de liquides stagnant.

→ risque de choc électrique.

- Ne pas connecter le ruban à la source d'alimentation tant qu'il est dans son emballage ou enroulé sur son support.

Ne pas allumer la bande flexible plus de 3 mn quand celle-ci est encore enroulée sur son support.

→ risque d'endommagement par surchauffe, risque d'inflammation.

- Ce ruban et son cordon d'alimentation ne sont pas conçus pour une installation dans un mur. Ne faites pas passer le cordon d'alimentation ou la bande lumineuse par les murs, les portes, les fenêtres ou toute partie d'une structure du bâtiment.

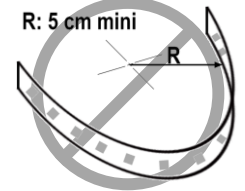
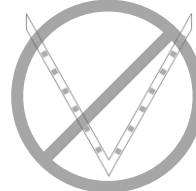
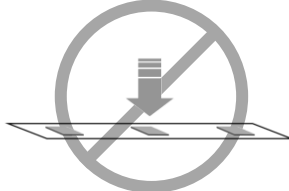
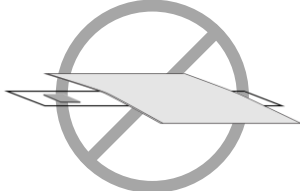
Ne pas couvrir le ruban et ne pas appuyer sur le ruban lumineux

→ risque d'endommagement irréversible des LED.

- La bande doit être posée à plat et droite. Il n'est pas possible de la faire onduler. En cas de décalage vertical, le rayon de courbure mini est de 5 cm.

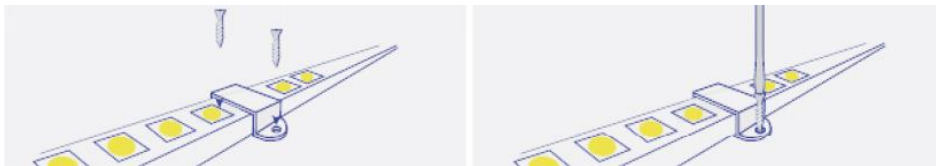
Ne pas plier le ruban LED.

→ risque d'endommagement des soudures LED.



R: 5 cm mini

Installation : Fixer le ruban lumineux en utilisant uniquement les clips de fixation code 0689 en respectant un pas de 2 clips par mètre de ruban.



- Ne pas fixer avec des agrafes, des clous le cordon d'alimentation ou par tout autre moyen similaire susceptible d'endommager l'isolation ou de fixer de manière permanente le luminaire à une structure de bâtiment.

Stockage : après utilisation, enrouler proprement le ruban lumineux sur son support en commençant par l'extrémité de la bande lumineuse, puis remettre le tout dans son emballage. Stocker dans un endroit sec à l'abri de la lumière et de la chaleur.

AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE

- L'installation doit être réalisée par une personne qualifiée et conformément aux règles définies dans la norme des installations électriques NF C15-100.
- La ligne d'alimentation doit être protégée par un disjoncteur ou un fusible conformément aux règles d'installation des luminaires de classe II définies dans la norme d'installation électrique NF C15-100.
- Le ruban LED doit être complètement éteint et refroidi avant toute manipulation et rangement sur son support.
- Le câble ou le cordon extérieur souple de ce ruban ne peut pas être remplacé; si le câble est endommagé, le ruban doit être détruit.



- **Danger, risque de chocs électriques** : La source lumineuse de ce luminaire n'est pas remplaçable. Lorsque la source lumineuse atteint sa fin de vie, le luminaire entier doit être remplacé.



- Produit soumis à la directive DEEE. Il ne doit pas être jeté en poubelle domestique mais rapporté à un centre agréé pour le retraitement des déchets électriques et électroniques.